

**DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE**  
**SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE L'ATL**

Le Groupe DRISS, qui détenait 810 927 actions et droits de vote représentant 4,7702% du capital de la société Arab Tunisian Lease « ATL », a franchi à la hausse, le 19 décembre 2012, le seuil de 5% du capital de la société et ce, suite à l'acquisition sur le marché de 680 000 droits de souscription lui permettant la souscription à 240 000 actions nouvelles supplémentaires lors de la dernière augmentation de capital de la société.

Après ce franchissement de seuil, le Groupe DRISS détient 1 432 595 actions et droits de vote de la société ATL représentant 5,7304% du capital après augmentation.

Monsieur Mohamed Ben Sadok DRISS a déclaré comme objectifs visés pour les douze prochains mois :

- qu'il envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote,
- qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 09 janvier 2013 par l'AFC, intermédiaire en bourse.